

## **EXTRAIT** DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de

Conseillers

En exercice: 18

Présents:14

Votants: 16

**OBJET:** 

**SORTIES DECOUVERTES** POUR L'ECOLE **CLEMENT PELLERIN** 

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 17 octobre Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330 Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H A la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN. Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2024

PRÉSENTS: M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M BOUCHEREAU F., Mme BARON A, M CARETTE C., Mme JOLIVET C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, M SOURISSEAU B., M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

EXCUSÉS: M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M BAUDRY M., Mme PASQUEREAU C.,

## **POUVOIRS:**

Mme PASQUEREAU C. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU

M BAUDRY M. a donné pouvoir à M EVIN P.

**SECRETAIRE:** M SOURISSEAU B.

Vu la délibération du conseil municipal du 18 janvier par rapport à la subvention versé à l'école publique Clément Pellerin.

Le voyage prévu en mai a été reporté en novembre. Le nombre d'élève n'est donc plus le même.

Après discussion, à l'unanimité :

Le Conseil Municipal décide d'allouer 20 € par élève, soit :

1 360 € pour 68 élèves ACCUSE DE RECEPTION PREFECTURE VIA FAST

Pour extrait conforme au Registre Fait au jour, mois et an ci-dessus, Le

2 1 OCT. 2024

Certifié exécutoire par le Maire 7 1 OCT / 2021

Publié ou notifié le :

LE MAIRE, **Pascal EVIN** 

